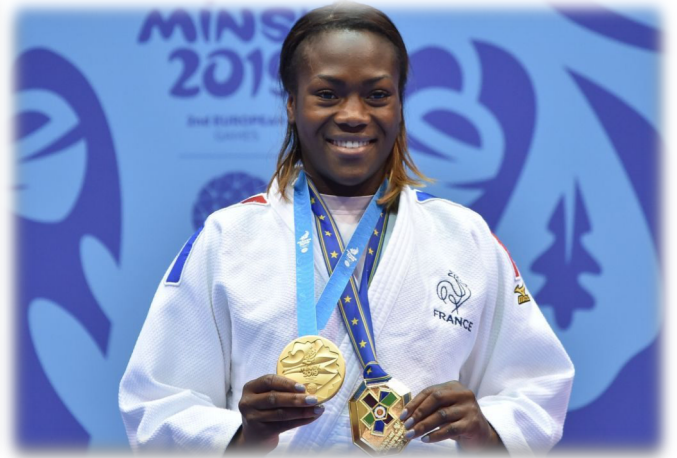
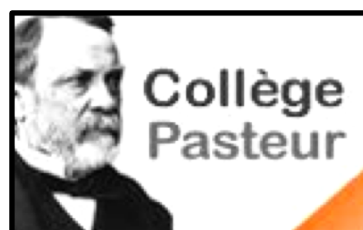




Dossier candidature section sportive Judo Mixte



Collège Pasteur St Rémy
2020/2021



◆ Intégrer une section sportive Judo, oui mais c'est quoi ?

⇒ L'année prochaine vous serez en 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème} (benjamin(e)s, minimes ou cadet(te)s) et vous vouliez concilier Judo et études, c'est maintenant possible. Le collège Louis Pasteur de St Rémy en partenariat avec le comité départemental judo de Saône et Loire vous propose d'intégrer l'unique section sportive Judo du département.

⇒ Tout en suivant une scolarité identique aux autres élèves, cette section sportive offre donc la possibilité aux judokas du collège d'ajouter des entraînements de Judo à leur emploi du temps tout en restant affilié à leur club d'origine.

⇒ Intégrer la section sportive Judo mixte au collège Pasteur peut être pour toi, la chance de pratiquer une passion pleine de valeurs en concordance avec les valeurs du collège . Cette section peut aussi représenter pour toi la première marche vers le sport de haut niveau.

◆ Un établissement scolaire inclusif de « l'école de la confiance »

⇒ Le collège Louis Pasteur est signataire d'une convention avec le comité départemental de judo. Cette section sportive est inscrite à la carte académique des sections sportives pour la rentrée 2020. De fait, il s'engage à aménager l'emploi du temps hebdomadaire des élèves concernés par la section sportive pour faciliter la pratique du judo et s'engage aussi à assurer un suivi scolaire et éducatif particulier permettant au jeune de concilier parcours scolaire et parcours sportif.



◆ **Fonctionnement de la section Judo**

⇒ **Aménagements horaires et scolarité**

Les élèves inscrits en section sportive Judo suivent les cours normalement au sein du collège, ils bénéficient d'un emploi du temps aménagé leur permettant la pratique du judo deux fois par semaine : tous les MARDI et le JEUDI (une semaine sur deux). Les élèves appartenant à la section sportive peuvent donc être externes ou demi-pensionnaires.

⇒ **Public concerné**

Les élèves retenus en section sportive devront être impérativement licenciés dans un club de judo affilié à la FFJDA de leur choix. En effet, il est important de préciser que les élèves restent licenciés dans leur club d'origine. La licence UNSS est aussi obligatoire pour pouvoir participer aux différentes manifestations ou compétitions scolaire.

⇒ **Lieux d'entraînement**

Les cours de Judo auront lieu au dojo de St Rémy situé derrière le collège. Cette proximité permettra d'optimiser les entraînements.

⇒ **Transport**

Finir les entraînements à 16h30 le mardi permet aux élèves de la section de prendre les mêmes bus scolaire que les autres élèves. Les inscriptions sont alors à la charge des familles. Tandis que les déplacements liés à la section (journées d'entraînement, compétitions etc...) sont pris en charge par le comité départemental de judo ou le collège.

⇒ **Suivi scolaire et médical**

Un bilan scolaire et médical sera effectué régulièrement avec le professeur en charge de la coordination de la section ainsi que l'infirmière. Un soutien scolaire répondant aux besoins identifiés peut être proposé par l'établissement.

⇒ **UNSS**

La licence UNSS est obligatoire pour pouvoir participer aux différentes manifestations ou compétitions scolaire. Les athlètes devront acquitter chaque année le coût de la licence UNSS.

⇒ **Un encadrement qualifié et spécialisé**

La section sportive est sous la responsabilité du chef d'établissement M. BONNEFOY. La coordination de la section ainsi que les entraînements seront dirigés par M. LATHENE professeur d'EPS au collège et professeur de judo diplômé d'état.

⇒ **Partenaire**

La section est en partenariat avec le comité départemental judo de Saône et Loire. Les élèves qui intègrent la section bénéficieront de diverses avantages :
Pack équipements sportifs et suivi par le cadre technique départemental de judo
Tarifs réduits pour les stages départementaux de judo pour les élèves de la section sportive.
Journées de stages et rencontres avec les différentes sections sportives de l'inter région

◆ Dossier de candidature et les différentes étapes à retenir


⇒ Divers documents sont à fournir dans le dossier de candidature (fiches annexes):

- Dossier d'inscription (fiche de renseignement)
- Bulletins du 1^{er} et 2^{ème} trimestre de l'année en cours
- Un document pour faire acte de candidature
- Une fiche médicale
- Une photo d'identité
- Une dérogation (pour les élèves qui ne sont pas du secteur)

⇒ Dossier renseigné et complet à envoyer avant le **7 mai 2020** à l'adresse suivante :

Collège Louis Pasteur
Section sportive judo mixte
Rue des Hortensias
71100 St Rémy

⇒ Journée de recrutement et explication de la section organisé le **mercredi 13 mai 2020** :

<p>JUDO</p> 	<p>Les élèves se présenteront munis de leur judogi et de quoi écrire le :</p> <p>MERCREDI 13 MAI 2020 à 13h au Collège Louis Pasteur de St Rémy</p> <p>Organisation de l'après-midi :</p> <p>13h30-14h15 : réunion d'information sur le fonctionnement de la section et du collège en salle 201 (présence souhaitée des parents)</p> <p>14h15-15h : Entraînement de détection au dojo de St Rémy derrière le collège (Nous irons directement au dojo tous ensemble à la suite de la réunion)</p> <p>15h-16h30 : entretiens individuels</p>
--	---

⇒ Délibération en commission le **jeudi 14 mai**

⇒ Diffusion des résultats aux familles et à l'établissement scolaire d'origine suite à la délibération.

**Pour plus d'informations vous pouvez contacter M. Lathene coordinateur
de la section judo mixte : 0686997827**



INSCRIPTION SECTION SPORTIVE JUDO



ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

Nom de l'élève : Prénom :

Sexe : M F Date de naissance :

Téléphone des parents ou du responsable légal :
Portable des parents ou du responsable légal :

Courriel des parents ou responsable légal :@.....

Adresse :
Code postal : Ville :

Établissement scolaire actuel :

Classe demandée pour l'année 2020/2021 : 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

Régime : Demi-pensionnaire Externe

Langues vivantes (LV1, LV2) étudiés :

Club de judo : Couleur de ceinture :

Nom de l'entraîneur :

Depuis combien d'années pratiquez-vous le judo ?

Avez-vous déjà fait des compétitions ? Si oui citez les 3 meilleurs résultats ?
.....
.....
.....

Avis du professeur d'EPS de l'établissement d'origine ou de l'entraîneur du club de judo	Avis du chef d'établissement de l'établissement d'origine

Joindre au dossier d'inscription les bulletins du 1^{er} et du 2^{ème} trimestre de l'année 2018/2019



ACTE DE CANDIDATURE



⇒ Je soussigné (responsable légal du candidat)
autorise mon fils / ma fille (Nom et prénom).....

À se porter candidat(e) à la section sportive

⇒ Je m'engage à fournir toutes les pièces nécessaires à la constitution de son dossier de candidature.

Date et signature du (des) responsable(s)

Pièces à fournir pour la constitution du dossier de candidature :

- ⇒ Fiche d'inscription section sportive année 2019/2020
- ⇒ Bulletins du 1^{er} et 2nd trimestre année 2018/2019
- ⇒ Photo d'identité
- ⇒ Acte de candidature
- ⇒ Fiche médicale avec certificat médical
- ⇒ Dérogation (pour les élèves qui n'ont pas le collège Pasteur en collège de secteur)

Attention : Tout dossier incomplet sera refusé

Examen médical obligatoire en vue d'une scolarité en section sportive

⇒ Un examen médical conditionne l'admission en section sportive scolaire. Il est renouvelé chaque année et donne lieu à la délivrance d'un certificat médical attestant la non-contre-indication à la pratique de la discipline dans le cadre de la section sportive scolaire

⇒ Ce certificat sera remis à l'inscription dans l'établissement ou au plus tard le jour de la rentrée au professeur coordonnateur M. Lathene. L'élève ne sera pas autorisé à participer aux séances de la section sportive en l'absence de certificat.

⇒ Le choix du médecin appartient à la famille de l'élève mais l'examen médical doit être effectué par un médecin titulaire du CES de médecine du sport ou de la capacité en médecine et biologie du sport ou du diplôme d'étude spécialisée complémentaire de médecine du sport.

⇒ La fiche médicale, établie sur le modèle joint, sera insérée dans le dossier d'inscription ou produite le jour de la rentrée. Elle devra être remplie par le médecin du sport lors de l'examen annuel. Cette fiche sera adressée sous pli confidentiel par les familles au médecin traitant (s'il est différent du médecin du sport) ainsi qu'à l'infirmière de l'établissement.



**FICHE MEDICALE EN VUE D'UNE SCOLARITE
EN SECTION SPORTIVE SCOLAIRE**



Nom :	Discipline pratiquée :
Prénom :	Nombre d'heures :
Domicile :	Surclassement : oui non
Date de naissance :	Double surclassement : oui non
Antécédents médicaux	Autre discipline pratiquée :
Antécédents chirurgicaux	
Traitement en cours	
Interrogatoire comportant notamment une évaluation psychosociale	
Examen cardio-vasculaire de repos (assis, couché et debout)	
Examen pulmonaire	
ECG de repos (obligatoire la première année d'inscription)	
Évaluation de la croissance et de la maturation : ⇒ Examen morpho-statique et anthropométrique ⇒ Maturation pubertaire (critères de Tanner)	
Plis cutanés	
Examen de l'appareil locomoteur	
Examen podologique	
Examen dentaire	
Examen neurologique (latéralité, tonus, ...)	
Dépistage des troubles visuels	
Dépistage des troubles auditifs	
Autres (abdomen, etc.)	
Bilan des vaccinations	
Conseils diététiques (si besoin)	
Bandelette urinaire (glucose, protéines, ...)	

Certificat médical de non-contre-indication

Je, soussigné, docteur certifie avoir examiné ce jour (NOM Prénom)..... et qu'il (qu'elle) ne présente cliniquement aucune contre-indication à la pratique du judo, dans le cadre de la section sportive scolaire

Date :

Signature du médecin :